

HÔTEL DE VILLE

Services Techniques

N° Tél. : 01.69.49.77.18

N/Réf : NDA/RD/VB

**DECISION N° 2009/181**

OBJET : Contrat d'assistance technique à la réalisation de la mise en souterrain des réseaux EDF et France TELECOM rue Royale à Yerres conclu avec la société BG Etudes.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 7 avril 2008, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales, et autorisant l'Adjoint au Maire appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article susvisé, ainsi que les documents y afférents,

VU les délibérations du conseil municipal des 16 octobre 2008 et 25 juin 2009 complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire respectivement en matière de droit de préemption et de passation de marchés publics,

VU le Code des Marchés Publics, notamment l'article 28,

CONSIDERANT la nécessité de recourir à une assistance technique dans le cadre du suivi des travaux d'enfouissement des réseaux rue Royale,

CONSIDERANT que le montant total estimé des prestations (15.000 € H.T.) étant inférieur au seuil des 206.000,00 € H.T, le représentant de la personne publique a lancé une procédure adaptée,

CONSIDERANT que les Services Techniques ont consulté trois entreprises (BG ETUDES – QUALITUDE et PERF'ETUDES) par mail en date du 24 juillet 2009 et que la date limite de réception des offres a été fixé au 7 août 2009,

CONSIDERANT qu'une seule société a remis une proposition et ce dans les délais impartis,

CONSIDERANT qu'après l'analyse de l'offre par le service instructeur, il ressort que la proposition de l'entreprise BG ETUDES sise 40 rue de la Vénérie – 77176 NANDY correspond aux intérêts de la Commune,

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00

Fax : 01 69 48 63 98



DECIDE

D'APPROUVER et de SIGNER le contrat relatif à la réalisation de mise en souterrain des réseaux EDF et FRANCE TELECOM rue Royale avec l'entreprise BG ETUDES sise 40 rue de la Venerie – 77176 NANDY, représentée par son responsable Monsieur Omar-BALI,

DIT que les dépenses seront réglées conformément au contrat et s'élèvent à:

- 4 209,05 € H.T. soit 5 034,02 € TTC (TVA 19,60 %) pour la partie « études »,
- 9 212,85 € H.T. soit 11 018 ,56 € TTC. (TVA 19,60 %) pour la partie « suivi des travaux »,

soit un total de 13 421,90 € H.T, soit 16 052.59 € TTC


DIT que le marché prend effet à la date de sa notification,

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours,

Fait à Yerres, le 18/09/2009

Le Député-Maire,




Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres